



Solidarité
PAYSANS

LORRAINE

Rapport d'activités 2015



racines

partenariat professionnalisme accompagner

bienveillance solidarités partenariat

respect **penser** dignité **agir** debout

endettement **en** engagement **en** territoire droits

ruralité **homme** valeurs **homme** fraternité

convivialité **d'action** respect **de pensée** isolement

rigueur bienveillance liberté confiance

engagement

Sommaire

Edito	p. 7
Renforcer notre équipe d'accompagnateurs	p. 9
Accompagner les exploitant/e/s en difficulté	p. 11
Former les accompagnateurs	p. 14
Permettre des rencontres collectives	p. 15
Prévenir les difficultés auprès de futurs actifs agricoles	p. 16
Renforcer notre fonctionnement interne	p. 17
Rechercher de nouveaux financements	p. 18
Développer de nouveaux partenariats	p. 19
Bilan 2015 et perspectives	p. 20

Edito

Si SOLIDARITE PAYSANS LORRAINE était une entreprise à but lucratif, nous aurions de quoi nous réjouir de l'année qui vient de s'écouler. Et nous serions particulièrement fiers de vous citer par exemple ces 2 indicateurs : un nombre d'actionnaires en augmentation de 33%, et un volume d'activité multiplié quasiment par deux !

Mais revenons à la réalité qu'est la nôtre. Tout d'abord nous ne sommes une entreprise mais une **association** : ce qui signifie que nos actionnaires sont en fait des bénévoles accompagnateurs dont les rangs se sont effectivement renforcés, notamment en Moselle, et nous nous en réjouissons. Qu'ils soient remerciés de leur engagement, et souhaitons que leur intégration à notre équipe se poursuive. Les formations que nous organisons à destination des accompagnateurs bénévoles sont d'ailleurs là aussi pour renforcer cette intégration.

Ensuite, nous sommes une association **d'accompagnement d'agriculteurs/trices en difficulté** : par conséquent, plus notre activité augmente, plus cela révèle l'ampleur et la complexité des difficultés qui traversent le monde agricole. D'autant que cette augmentation s'est faite quasiment sans action de communication. Et d'autant que la crise conjoncturelle, comme nous le verrons, n'est souvent qu'un facteur aggravant mais pas une cause profonde des difficultés auxquelles sont confrontés nos accompagnés.

Enfin, et parce que nous sommes une association, nos **ressources propres sont très limitées** ; nous sommes donc dépendants des soutiens financiers que nos partenaires nous accordent. Contrairement à ce qui s'est passé du côté des bénévoles et de l'activité, nos performances économiques 2015 sont moins enviables, malgré des efforts importants de notre part en matière de recherche de financement.

Nous gardons le cap malgré tout, confiants dans la pertinence de nos valeurs, et conscients des besoins que nous constatons chez les personnes accompagnées.

Nous ne sommes pas une entreprise. Mais ça ne nous empêche pas d'annoncer avec fierté que : oui, nous poursuivons notre progression, sur le plan qualitatif notamment, et suivant l'élan déjà souligné l'an dernier ; et que, oui, nous faisons fructifier le capital confiance que nos partenaires et les personnes accompagnées nous accordent.

Pour cette Assemblée Générale, nous avons souhaité confronter notre approche des difficultés avec celle de nos partenaires techniques que nous rencontrons à l'occasion de nos accompagnements. Nous remercions celles et ceux qui ont bien voulu répondre à notre invitation. Nous espérons en ressortir enrichis de l'expérience des uns et des autres.

Je vous souhaite une bonne lecture et de bons échanges avec nous.

Monique DEVOILLE
*Présidente de Solidarité
Paysans Lorraine*



Renforcer notre équipe d'accompagnateurs

Des bénévoles plus nombreux

Le recrutement de nouveaux bénévoles faisait partie des **objectifs prioritaires** que l'association s'était fixée en janvier 2015, lors d'une journée de réflexion consacrée au projet associatif. Il s'agissait tout particulièrement de trouver des ressources humaines en **Moselle** où les accompagnements étaient nombreux, et étaient assurés par un seul accompagnateur bénévole.

Les démarches en vue d'identifier de nouveaux accompagnateurs ont abouti à l'incorporation de **six nouveaux bénévoles** : cinq en Moselle et un en Meurthe-et-Moselle.

Il s'agit là d'une progression très encourageante, d'autant que les nouveaux accompagnateurs participent avec assiduité à la vie de l'association et qu'ils ont pu démarrer des accompagnements.

Eu égard à l'accroissement du nombre d'accompagnements, il y a fort à parier que de nouveaux recrutements seront nécessaires, dans les Vosges notamment.

Comme en 2014, le travail de nos bénévoles est épaulé par notre salarié. Egalement, depuis mars 2015, notre association a adhéré à un groupement d'employeurs qui regroupe une dizaine d'associations du réseau Solidarité Paysans et qui emploie une juriste spécialisée en droit rural. Les accompagnateurs disposent ainsi d'une personne ressource en matière juridique qui les conforte dans leurs accompagnements.



Accompagner les exploitant/e/s en difficulté

**80 exploitations,
121 personnes
accompagnées.**

C'est quasiment un doublement de nos accompagnements entre 2014 et 2015.

Il s'agit de nouveaux accompagnements pour 51 des 80 exploitations accompagnées en 2015.

La part des exploitations vosgiennes est toujours majoritaire (56 sur 80) ; 11 mosellanes, 6 meurthe-et-mosellanes et 3 meusiennes.

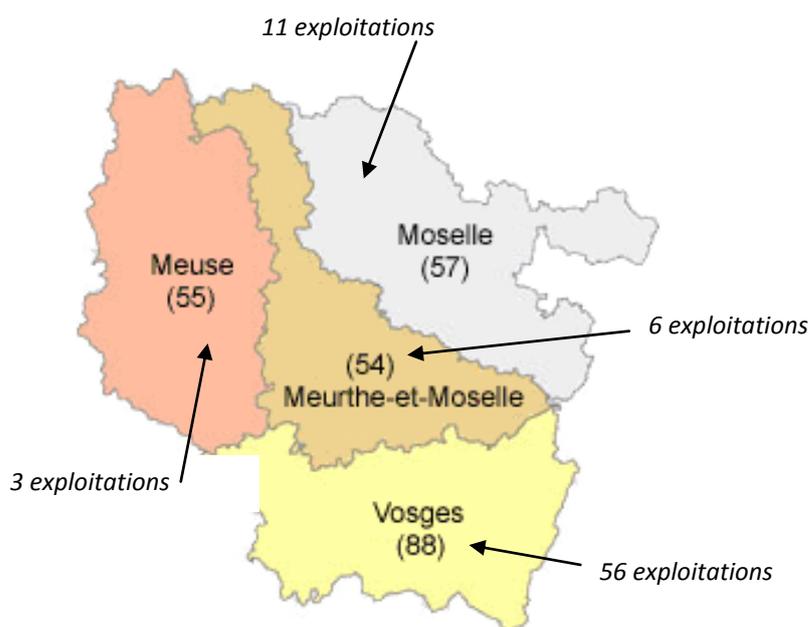
Des difficultés plus complexes

Comme observé en 2014, la conjoncture défavorable aux prix des produits agricoles agit en facteur aggravant. En ce qui concerne les causes principales des difficultés, la structure des exploitations et les problèmes familiaux ont été identifiés comme étant les facteurs principaux. Globalement, les facteurs interagissent les uns avec les autres, mêlant des considérations familiales avec des investissements mal assurés, des tensions entre sociétaires avec des problèmes de santé, ou encore des problèmes techniques agricoles avec une installation mal dimensionnée.

Le résultat est à chaque fois un cas particulier que les accompagnateurs abordent sans a priori, ni jugement.

Une part importante de jeunes installés.

La tendance observée déjà en 2014 se confirme en 2015 : sur les 80 exploitations accompagnées, 24 concernent des jeunes installés (moins de 9 ans).



Localisation des exploitations accompagnées

Le premier temps de l'accompagnement : écoute et diagnostic partagé

Le temps de l'écoute est primordial dans nos accompagnements : il permet tout à la fois d'établir la confiance, de rétablir les personnes dans leur projet individuel (et non pas seulement de les aborder par le prisme des difficultés économiques) et de définir leurs priorités.

L'indispensable lecture des résultats comptables

L'analyse des résultats économiques est incontournable : sans cela, les accompagnateurs n'ont qu'une vision incomplète, et parfois déformée, de la réalité de l'exploitation. Il est important de prendre le temps nécessaire pour que les personnes accompagnées s'approprient leurs propres résultats. Les notions de comptes courants d'associés ou d'Excédent Brut d'Exploitation sont fréquemment mal comprises, ce qui peut être l'occasion de malentendus préjudiciables.

Des accompagnements orientés vers le traitement de la dette

Si l'accompagnement dans des procédures judiciaires (Redressement ou Liquidation) ne concerne que 5 exploitations sur les 80 accompagnements, le traitement de la dette reste la principale demande de la part des personnes accompagnées. Les accompagnateurs répondent à cette demande en premier lieu par une estimation avec les personnes accompagnées, du montant et de la nature de leurs dettes. Dans un deuxième temps, au cas par cas, des médiations peuvent être entreprises : avec des établissements bancaires, avec des fournisseurs, ou encore avec la MSA. Dans tous les cas, le paiement des dettes fait partie des objectifs de l'association qui négocie la mise en place d'échéanciers ou la remise d'intérêts.



Accompagner des bénéficiaires du RSA

Une trentaine d'exploitant/e/s bénéficiaires du RSA ont été accompagnés par notre association en 2015. Pour une moitié d'entre eux, c'est le Conseil Départemental qui les a orientés vers nous. Dans ce petit groupe de personnes, les projets professionnels sont plus atypiques relativement à la moyenne des exploitations agricoles régionales : fermes équestres, production de petits fruits, bûcherons, etc. Pour autant, la démarche d'accompagnement reste la même : écoute bienveillante, diagnostic partagé de la situation, et définition d'actions à mettre en place pour faire évoluer favorablement la situation. Pour les accompagnateurs bénévoles, ce type d'accompagnement nécessite un effort d'adaptation supplémentaire ; globalement, le délai de mise en confiance est également plus important.

La médiation entre associés

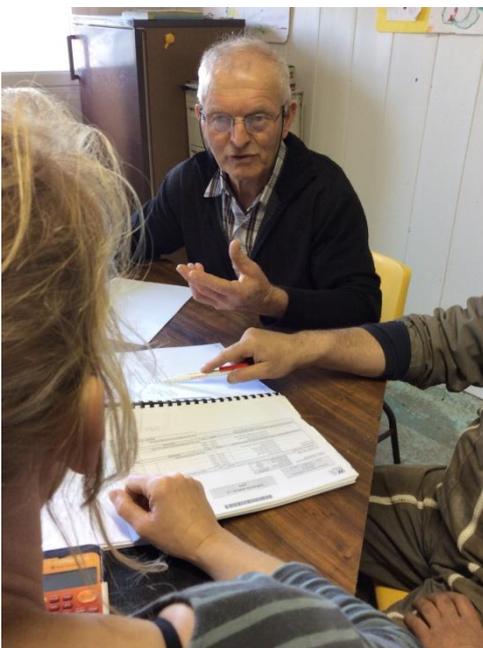
En 2015, les demandes portant sur des conflits entre associés ont sensiblement augmenté.

Des évolutions contrastées

Plusieurs accompagnements ont connu au cours de l'année 2015 une **évolution nettement positive**, qui s'est matérialisée par exemple par la signature d'un échéancier avec un créancier, par une amélioration des résultats techniques, ou encore par une reprise en main de l'exploitation par les exploitants eux-mêmes.

Dans d'autres cas, l'**évolution**, toujours **positive**, est plus **discrète** : c'est le cas où les accompagnements aboutissent par exemple au rétablissement de contacts avec le comptable ou le banquier ; ou simplement à l'acceptation, par les personnes concernées, de leur propre situation.

Dans d'autres cas, enfin, il serait hasardeux de se prononcer sur le caractère positif de l'évolution des personnes accompagnées.



Former les accompagnateurs

Thèmes techniques et thèmes humains

Pour accompagner efficacement les personnes qui nous font appel, il faut à la fois maîtriser certains sujets techniques et être en mesure d'installer avec les personnes accompagnées une relation saine.

L'association a construit son programme de formation à destination de ses bénévoles accompagnateurs en ayant le souci de respecter cet équilibre.

Deux journées ont été consacrées à des sujets techniques : **l'analyse des documents comptables** (intervenante : Bénédicte MALIVERNAY, conseillère de gestion au CEGAR) et **les nouveautés relatives aux procédures collectives** : redressement judiciaire, sauvegarde et liquidation (intervenante : Léonie LOMBARDO, juriste au Groupement d'Employeurs de Solidarité Paysans). Il s'agissait dans les deux cas d'approfondissements de sujets initiés lors de formations antérieures.

Parallèlement, deux journées ont quant à elles été dédiées à des thématiques portant sur la relation d'aide : une

relecture des pratiques grâce à l'analyse transactionnelle (intervenante : Dominique NODIN, de Solidarité Paysans Rhône Alpes), et **la gestion des conflits** entre personnes accompagnées (intervenante : Frédéric ZIMMER, directeur de CEGESTI).

Ces quatre journées de formation ont eu pour objectif de répondre à des **besoins concrets exprimés par les accompagnateurs** : les formations ont donc été construites à partir du vécu des accompagnateurs. Il s'agit en effet de les sécuriser dans leurs démarches d'accompagnement et de faire en sorte qu'ils puissent utiliser les enseignements reçus au cours des formations. A chaque fois, le contrat a été bien rempli.

A noter que, pour la seconde année consécutive, l'association fait appel au Fonds Régional de Développement de la Vie Associative (**FRDVA**, alimenté par l'Etat et la Région Lorraine) pour le financement de ses formations.



Permettre des rencontres collectives

Pouvoir parler, sans risquer d'être jugé

Les personnes accompagnées nous confient souvent qu'elles ont **tendance à s'enfermer** sur elles-mêmes et à ne plus oser voir ni leurs voisins ni les membres de leur famille. Elles craignent à la fois le jugement des uns et le manque de délicatesse des autres. Il n'est pas rare en effet que lorsqu'un/e exploitant/e fait part de ses difficultés financières, ses voisins et collègues agriculteurs s'imaginent acquérir tout ou partie de son exploitation.

C'est pour répondre à cet isolement forcé que l'association a proposé, au cours de l'année 2015, des rencontres aux personnes qu'elle accompagne. Une cinquantaine de personnes y ont participé. Les rencontres ont été réparties sur l'ensemble du territoire d'activité de l'association.

Nous avons volontairement donné à ces rencontres un caractère **informel et anonyme** : ni photos, ni liste de présence, ni prise de notes. Les participants s'y sont exprimés librement,

appréciant d'être entourés de personnes devant faire face, comme eux, à des difficultés. Ils ont aussi apprécié de pouvoir en parler sans peur d'être jugés.

Pour trois des six rencontres, nous avons fait appel à une personne extérieure pour animer les échanges. Cela a sans doute facilité l'expression des participant/e/s.

L'absence de formalisme de ces rencontres va de pair avec l'accent donné à la **convivialité**. Des contacts ont pu se nouer entre personnes accompagnées ; plusieurs se sont échangées leurs coordonnées téléphoniques.

Ce qu'expriment les personnes accompagnées lors de ces rencontres collectives est parfois bien différent de ce qu'elles disent lors des accompagnements individuels. C'est d'ailleurs tout l'intérêt de ces rencontres.

A signaler, pour 2015, que cette action a été soutenue financièrement par la Région Lorraine



Prévenir les difficultés auprès des futurs actifs agricoles

Mettre en scène les difficultés ...

L'association a poursuivi son travail de prévention des difficultés en agriculture auprès des futurs installés. Nous avons ainsi réalisé **quatre interventions** dans des centres de formation : au lycée agricole de Château Salins, à celui de Mirecourt, au Centre de Formation Rurale de Gugnécourt et à la Maison Familiale de Ramonchamp.

Suite à des discussions avec des formateurs quant à la meilleure façon d'aborder un tel sujet avec un public scolarisé, nous avons invité les élèves ou les étudiants rencontrés à **créer des sketches** ou des saynètes à partir de débuts de dialogues que nous leur proposons et aussi et surtout à partir de leur propre vécu. Il n'est pas

rare en effet que ces jeunes aient été témoins directs ou indirects de situations de difficultés soit chez eux soit chez des voisins exploitants agricoles. C'est ainsi qu'avec plus ou moins d'inspiration, les jeunes que nous avons rencontrés se sont glissés dans la peau d'un éleveur découragé, d'une exploitante qui prend peur quand le facteur arrive, ou encore d'associés qui n'arrivent plus à se parler.

... pour mieux les comprendre

Nous cherchons ainsi à casser le mythe, très fort chez les jeunes, selon lequel les difficultés n'arrivent qu'à ceux qui travaillent mal. Nous leur donnons l'occasion d'une proximité avec les personnes en difficulté. Un premier pas vers une solidarité active ?



Renforcer notre fonctionnement interne

Une méthodologie qui s'adapte

Des accompagnements plus nombreux et qualitativement plus complexes, un nombre croissant d'accompagnateurs bénévoles, toutes ces évolutions ont rendu nécessaires quelques évolutions relatives à notre fonctionnement interne.

Les fondations de ce fonctionnement interne ne sont bien sûr pas remises en cause : nous intervenons toujours sur demande des personnes concernées, en binôme, et nous continuons à accompagner plus qu'à conseiller. Rien de révolutionnaire, donc.

C'est dans la méthodologie que les évolutions ont été le plus sensibles. Tout d'abord, nous avons fait évoluer notre **contrat d'accompagnement** et en avons **renforcé le rôle** : c'est lui en effet qui cadre la relation entre l'association et les personnes accompagnées. Nous avons ainsi prévu une durée limitée à ce contrat, ce qui évitera l'ambiguïté de certains accompagnements qui, par une durée mal définie, perdent de leur sens.

Nous avons également systématisé l'appel de cotisation aux personnes accompagnées, ce qui clarifie leur relation avec l'association, sans impacter lourdement leurs finances.

Nous avons par ailleurs mis au point un **document d'accompagnement** : ce document a pour finalité de permettre aux accompagnateurs **bénévoles**, qui y reportent les principales informations suite à chaque rencontre, d'être effectivement **en charge des accompagnements**, et non plus d'en laisser la responsabilité au seul accompagnateur salarié.

Enfin, nous avons défini des règles du jeu pour nos **commissions de suivi**, au cours desquelles les accompagnateurs peuvent exposer les accompagnements dont ils ont la charge et, le cas échéant, recevoir les avis des autres accompagnateurs. Nous avons, en particulier, mis l'accent sur la nécessaire écoute que nous devons nous accorder les uns aux autres lors de ces échanges.



Rechercher de nouveaux financements

Une nécessité

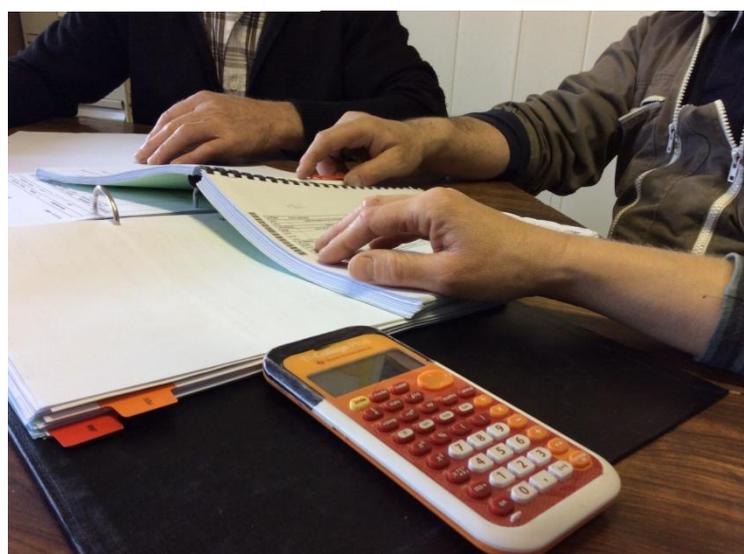
Deux faits ont rendu nécessaire une réflexion interne quant à nos sources financements. D'une part, l'accroissement de notre activité entraîne arithmétiquement un **accroissement de nos dépenses**. D'autre part, la **baisse globale des budgets publics**, accélérée par la réforme territoriale, affecte en premier lieu les acteurs associatifs.

C'est pourquoi, l'association a décidé, fin 2014, de demander à bénéficier d'un DLA (Diagnostic Local d'Accompagnement) consacré à la recherche de financement. Sur proposition de la Fédération des Œuvres Laïques, l'association a donc suivi quatre jours de formation, dont deux dédiés au mécénat privé. Ces formations ont permis la production d'une belle **plaquette de présentation de l'association** (dont l'impression a été financée grâce à un don de l'association Vosges Reconquête Citoyenne), que les membres du Bureau utilisent efficacement pour présenter nos activités auprès de nos partenaires.

Le DLA a également permis l'acquisition d'une méthodologie d'approche des financeurs potentiels, publics ou privés.

Armés de leur nouvel outil (la plaquette) et d'un argumentaire adapté, les membres du Conseil d'Administration ont d'abord rencontré nos partenaires financiers déjà actifs, dans le but éventuellement de revaloriser ce partenariat. Ils se sont également tournés vers de nouveaux partenaires. Le résultat de ces démarches est pour le moment mitigé. Nos financements se sont maintenus, ce qui dans le contexte actuel, n'est pas si mal. De sérieuses perspectives existent, qui devraient se concrétiser au cours de l'année qui vient.

A noter que notre relation partenariale avec le Conseil Départemental des Vosges, qui apprécie notre action, s'est financièrement accrue.



Développer de nouveaux partenariats

Vous avez dit partenariat ?

La rencontre avec chacun de nos partenaires financiers a été l'occasion d'entendre la diversité des conceptions attachées au mot 'partenariat'. Nous nous limiterons ici à n'en rapporter que notre propre définition, à savoir : une relation privilégiée avec un organisme tiers, mise au profit de la résolution de difficultés d'exploitants qui nous font appel.

Les logos de nos partenaires figurent sur l'ensemble de nos publications ; celui de Solidarité Paysans Lorraine n'apparaît que sur nos propres publications ... A noter cependant que, sur le terrain, ce partenariat est souvent effectif, qu'il s'agisse de nos relations avec des travailleurs sociaux de la MSA ou des conseillers de gestions, et même quelques chargés de clientèle bancaires.

Le partenariat le plus « naturel » est bien entendu celui qui nous lie aux associations membres du **réseau Solidarité Paysans** : en plus du groupement d'employeurs, ce réseau nous permet l'accès à des informations et à une visibilité qu'il nous serait impossible d'obtenir de façon isolée.

Nous avons été interpellés en 2015 par d'autres acteurs des territoires : associations d'insertion et Maisons de la Vie Sociale et de la Solidarité. Avec ces **partenaires non agricoles**, et donc d'un nouveau genre pour nous, nous initiions des liens qui pourraient nous amener, par exemple, à participer à des journées d'actions locales qui croiseraient les disciplines. Les formes concrètes d'un tel partenariat ne sont pas figées : on peut imaginer un spectacle de théâtre auquel participeraient quelques exploitant/e/s agricoles accompagné/e/s par notre association, ou bien la mise en place d'échanges entre personnes, agriculteurs et non agriculteurs, en insertion habitant un même territoire.

De tels partenariats reproduisent à notre échelle des modifications profondes de la société actuelle et que nous ne pouvons ignorer.

A suivre donc.



Bilan 2015 et perspectives

Nous ne manquons pas d'activité, merci !

L'événement marquant de 2015 à Solidarité Paysans Lorraine est sans aucun doute l'augmentation très forte des demandes d'accompagnement, en l'absence de toute action d'information, signalons-le. La demande est là, malheureusement bien présente, et promise à forts développements dans les mois à venir.

Les nouveaux bénévoles sont arrivés à point nommé pour faire face, au moins en partie, à cet afflux d'accompagnements nouveaux.

Par ailleurs, la mise au point d'outils méthodologiques, les bénéfices tirés des formations et l'adhésion au groupement d'employeurs ont été autant d'appuis qui nous ont permis d'améliorer la productivité de notre travail.

Pour autant, les limites existent, et notre action est soumise à des **tensions à la fois humaines et économiques** : tensions humaines du fait de l'augmentation du nombre d'accompagnement par accompagnateurs bénévoles et salarié ; tensions économiques du fait de l'insuffisance de nos produits et de la consommation de nos fonds propres pour assurer notre activité.

Nous devons en 2016, comme en 2015, chercher prioritairement à éliminer ces deux tensions, ou du moins à les atténuer.

Notre force est de constituer un **groupe** (administrateurs et accompagnateurs bénévoles et salarié) **soudé** autour de valeurs bien affirmées. Cette force nous rend optimiste quant à notre capacité à relever les défis qui nous font face.





**Solidarité
PAYSANS**

LORRAINE

Solidarité Paysans Lorraine

17, rue André Vitu - 88 026 EPINAL CEDEX - 03 29 35 33 17 - 06 74 71 04 85
solidaritepaysanslorraine@wanadoo.fr | www.solidaritepaysans.org/lorraine

Avec le soutien de :



**Solidarité Paysans Lorraine
est membre des réseaux :**

**et de nombreuses
communes rurales :**

Cheniménil
Denipaire
Dompierre
Fignevelle
Gugney
Hurbache
Regney
Saint Vallier
Tendon
...

